Caisse paritaire de prévoyance
de l'industrie et de la construction (CPPIC)

Rue de Malatrex 14 - 1201 Genève
Tél. 022 949 19 19 - Fax 022 949 19 20
www.ccb.ch
CCP 12-4493-3

RAPPORT DU PRESIDENT SUR L'EXERCICE 2023

présenté au Conseil de fondation du 5 juin 2024

****

****

****

*

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2023 de notre Institution de prévoyance.

1. Chiffres-clés de la CPPIC

Bilan technique 2023
La CPPIC enregistre un degré de couverture de 120.9% contre 119.8% en 2022.

Fortune
La fortune de la CPPIC s'élevait au 31.12.2023 à près de Frs 1'191.0 millions de francs suisses contre Frs 1'180.0 millions de francs suisses en 2022.

Performance au 31.12.2023
La performance nette de la CPPIC s'est élevée à 2.32% contre -5.36% en 2022.

2. Gestion de la Caisse

Ce point sera repris intégralement par l'administration des Caisses.

Je vous résume néanmoins les dernières décisions prises et sujets traités le 12 décembre 2023 par le dernier Conseil de Fondation :

- Approbation du procès-verbal du Conseil de fondation du 21 juin 2023.
- Nomination de M. Nicolas Maulini pour combler le siège vacant du côté de la délégation patronale, suite au départ à la retraite de M. Michel Bagattini.
- Nomination de Monsieur Rodrigo Ruiz Cespedes pour succéder à Monsieur José Andion.
- Présentation du rapport de l'administration pour le second semestre 2023.
- Point de situation sur le système de contrôle interne (SCI).
- Validation des modifications règlementaires proposées par l'administration et le conseiller actuariel, Pittet Associés.
- Adoption du règlement d'organisation qui est entré en vigueur au 1er janvier 2024.
- Election de 2 nouveaux membres du Bureau, Monsieur Nicolas Maulini et Monsieur Rodrigo Ruiz Cespedes.
- Election des membres des commissions de placement mobilière et immobilière
- Validation du taux d'intérêt de 2% à créditer sur les comptes d'épargne des assurés actifs et du taux d'intérêt de 1.25% à créditer aux assurés sortants dès le 1er janvier 2024.
- Validation de l'octroi d'une rente complémentaire à tous les bénéficiaires.
- Point de situation sur la Fondation Hypotheka

3. Conclusion

Je profite ici de l'occasion pour remercier mes collègues du Bureau, tout en relevant l'excellent état d'esprit qui règne durant nos séances, ce qui permet à votre Institution d'atteindre lentement mais sûrement ses objectifs de long terme.

Je tiens également à vous remercier, vous les membres du Conseil, pour votre écoute, et je conclurai mes remerciements en saluant la disponibilité de notre administration ainsi que celle de nos consultants.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre attention et je cède la parole à l'administration pour la présentation de son rapport.

Le président :

Pierre-Alain L'Hôte